

Contributions d'assurance-chômage.—Au cours de l'année financière 1948-1949, des contributions au montant de \$13,039,615 ont été versées au nom de 127,633 anciens combattants, contre \$20,029,198 (194,967 assurés) l'année financière précédente. De novembre 1941 au 31 mars 1949, un total de 458,763 paiements, dont 16,177 au nom de femmes, ont été effectués en contributions au total de \$43,349,821.

Allocations d'invalidité temporaire.—Au cours de l'année financière 1948-1949, il n'y a presque pas eu de versements en vertu de cette disposition. Jusqu'au 31 mars 1949, 4,753 anciens combattants en ont bénéficié.

Allocations d'attente de bénéfices.—Jusqu'au 31 mars 1949, ces allocations ont aidé un total de 57,448 anciens combattants, y compris 321 femmes, qui ont essayé de s'établir dans un emploi indépendant.

A cette date, l'allocation était versée à 737 anciens combattants et suspendue à l'égard de 1,854 en attendant une décision finale quant à son maintien ou sa cessation.

La répartition professionnelle et géographique de ces anciens combattants, par région, est faite au tableau 4.

Sur les anciens combattants rayés de l'allocation, 90 p. 100 ont réussi à s'établir dans un emploi de leur choix.

4.—Demandes d'allocations d'attente de bénéfices approuvées, par région géographique et selon la nature de l'entreprise indépendante, 31 mars 1949

Centre régional	Exploitation agricole permanente		Pêche commerciale		Entreprise en général	Total
	sans l'aide de la loi ¹	avec l'aide de la loi ¹	sans l'aide de la loi ¹	avec l'aide de la loi ¹		
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre
Charlottetown (Î.P.-É.)	461	447	221	74	438	1,641
Halifax (N.-É.)	696	346	440	47	1,403	2,932
Saint-Jean (N.-B.)	814	437	111	33	473	1,868
Québec (P.Q.)	145	339	34	15	562	1,095
Montréal (P.Q.)	205	560	—	—	1,910	2,675
Ottawa (Ont.)	247	361	—	—	1,173	1,781
Kingston (Ont.)	276	470	11	6	901	1,664
Toronto (Ont.)	440	666	3	4	1,872	2,955
North-Bay (Ont.)	142	153	2	—	156	453
Hamilton (Ont.)	141	234	6	—	536	917
London (Ont.)	640	968	11	6	1,397	3,022
Winnipeg (Man.)	2,402	2,346	39	6	2,055	6,848
Regina (Sask.)	4,406	890	—	—	588	5,884
Saskatoon (Sask.)	4,365	1,587	2	2	653	6,609
Calgary (Alb.)	1,736	996	—	—	1,646	4,378
Edmonton (Alb.)	3,671	2,045	5	—	1,328	7,049
Vancouver (C.-B.)	1,145	779	237	8	3,478	5,647
Totaux	21,932	13,624	1,122	201	20,569	57,448

¹ Loi sur les terres destinées aux anciens combattants.

Sous-section 2.—Formation professionnelle et formation universitaire

Le programme de formation professionnelle autorisé en vertu de la loi sur la réadaptation des anciens combattants est étudié au chapitre du Travail, p. 743, et celui de la formation universitaire, au chapitre de l'Éducation p. 383.